



UNIVERSITE
CHEIKH ANTA DIOP
DE DAKAR

REVUE DE PRESSE

Éducation
Enseignement
Supérieur

RP
13 au 18
Avril 2026

Daouda Ngom : "L'extension et la modernisation de la Bibliothèque universitaire, une nécessité impérieuse"



Le ministre de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation a déclaré, mardi, que l'extension et la modernisation de la Bibliothèque universitaire (BU) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) constituent une "impérieuse nécessité". "L'augmentation des capacités d'accueil et des infrastructures technologiques de la Bibliothèque universitaire constitue une impérieuse nécessité et non une option à différer", a notamment dit Daouda Ngom.

Il s'exprimait au cours de l'ouverture de la célébration des 60 ans de la BU, un événement qui se poursuit jusqu'au 14 mai. La cérémonie a été marquée par la leçon inaugurale prononcée à la grande salle de l'UCAD II par la philosophe Ramatoulaye Diagne Mbengue, première femme recteur d'une université sénégalaise.

A cette occasion, le ministre de l'Enseignement supérieur a relevé que les infrastructures actuelles de la BU ne peuvent, à elles seules, absorber tous les besoins de dizaines de milliers d'étudiants et de chercheurs. Il a ainsi assuré les autorités académiques de l'engagement de l'État à accompagner le projet d'extension et de modernisation afin d'adapter la bibliothèque aux enjeux du XXI^e siècle, en particulier l'intégration de l'intelligence artificielle (IA).

Le directeur de la Bibliothèque universitaire, François Malick Diouf, a, pour sa part, évoqué la mise en place de systèmes intégrés de gestion développés localement afin de réduire la dépendance aux solutions coûteuses, soulignant que "l'intelligence artificielle sera le levier le plus puissant pour améliorer le service rendu à la communauté universitaire".

Le recteur de l'UCAD, Aliou Badara Kandji, a, quant à lui, replacé la célébration des 60 ans de la BU dans une perspective historique. "La bibliothèque universitaire, c'est soixante années d'accumulation patiente du savoir et de transmission intellectuelle au service des étudiants, enseignants et chercheurs", a-t-il fait savoir.

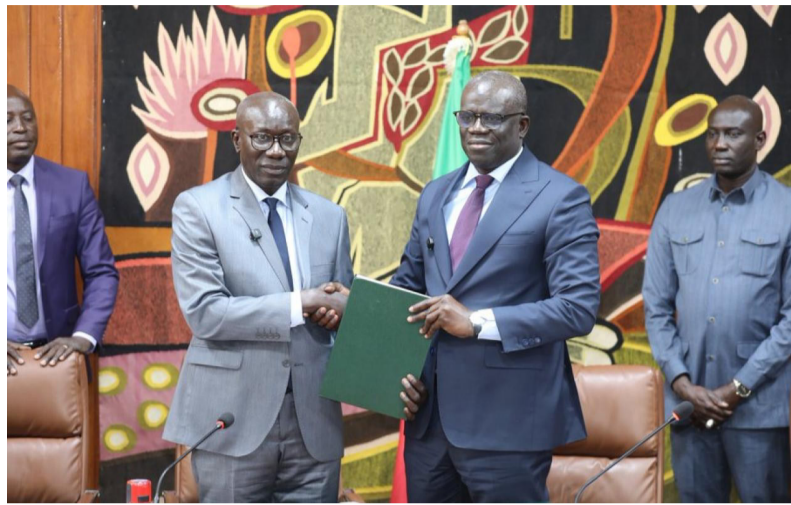
Le professeur Kandji a souligné que la BU a accompagné la formation de générations de cadres et contribué au rayonnement scientifique du Sénégal. Il a, dans le même temps, rappelé son "rôle central" dans l'histoire de la plus grande université du Sénégal, depuis la création des premières facultés dans les années 1960.

Face aux avancées technologiques, notamment celles liées à l'intelligence artificielle, le recteur a affirmé que la BU doit évoluer pour devenir véritablement un "carrefour de la mémoire et de l'innovation", capable d'anticiper les nouveaux usages académiques et les exigences éthiques de la formation. Cette évolution s'inscrit, selon lui, dans la stratégie de l'UCAD qui place le numérique et l'innovation scientifique au cœur de son développement.

<https://aps.sn/daouda-ngom-lextension-et-la-modernisation-de-la-bibliotheque-universitaire-une-necessite-imperieuse/>

NATIONALE

Lutte contre la corruption : Union des forces entre UCAD et OFNAC



Allier l'expertise technique de l'OFNAC et la capacité de recherche et d'innovation de l'UCAD afin de mieux lutter contre la corruption. Telle est la volonté des deux institutions qui ont signé, ce mercredi, un protocole d'accord de coopération. La délégation de l'OFNAC a été reçue à l'UCAD par le recteur, Alioune Badara Kandji. Celui-ci a affirmé que « la lutte contre la corruption ne peut être efficace sans l'implication du monde académique, la production de connaissances rigoureuses et l'éducation des citoyens ».

Même conviction de la part du directeur de l'OFNAC, persuadé que, la corruption étant un phénomène multiforme, la réponse ne peut être exclusivement répressive. « Elle doit conjuguer prévention, éducation, mobilisation citoyenne, production de connaissances, renforcement des capacités et coopération entre institutions ».

Ainsi, cette coopération s'appuie sur plusieurs axes majeurs, tels que la sensibilisation des étudiants et des personnels, le développement de programmes de formation, la production de savoirs et d'outils innovants pour mieux comprendre et combattre les pratiques corrompues.

Dans cette perspective, il est prévu l'intégration de modules transversaux sur l'éthique, l'intégrité et la transparence dans les parcours académiques, mais aussi la création d'un centre de recherche sur la lutte contre la corruption.

En effet, l'OFNAC est convaincu que la prévention durable de la corruption doit s'appuyer sur un socle analytique robuste. Et ses autorités attendent beaucoup de la recherche. « Les mémoires, les thèses, les enquêtes de terrain, les travaux interdisciplinaires, les études de cas et les recherches appliquées menées à l'université ne sont pas de simples productions académiques. Ils peuvent devenir de véritables instruments d'intelligence publique ». C'est pourquoi son directeur en appelle à l'implication effective des étudiants, des doctorants et des enseignants-chercheurs.

Cette collaboration intervient dans un contexte de réforme pour l'OFNAC, avec plusieurs textes majeurs relatifs à la déclaration de patrimoine, à la protection des lanceurs d'alerte et à l'accès à l'information publique. Ces réformes ont pour objectif, entre autres, un recentrage de l'OFNAC sur la lutte contre la corruption. « Ces réformes ont également renforcé nos moyens d'action, notamment à travers des prérogatives élargies, telles que l'usage de techniques d'enquête spéciales, la saisie et le gel administratif de biens, pour ne citer que ces exemples », souligne le directeur.

<https://www.seneweb.com>

L'UCAD mise sur l'IA pour renforcer son positionnement dans l'écosystème académique et technologique africain



L'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (UCAD) entend renforcer son dispositif d'intégration de l'intelligence artificielle (IA) devant lui permettre de renforcer son positionnement dans l'écosystème académique et technologique africain, a indiqué sa directrice des affaires pédagogiques, Maguette Dieng. Elle a notamment fait savoir que cette évolution va être matérialisée à travers la déclinaison de cinq modules articulés autour d'un programme structuré de formation des enseignants et d'encadrement des usages des étudiants.

« Le premier pose le socle pédagogique avec le cahier du participant et le syllabus de cours. Le deuxième couvre les fondamentaux de l'IA, notamment le fonctionnement réel des systèmes d'enseignement, leurs capacités et leurs limites », a expliqué le professeur Dieng, lors d'un entretien avec l'APS.

Le troisième module, a-t-elle ajouté, est consacré aux stratégies pédagogiques augmentées par l'IA, ainsi qu'aux enjeux éthiques, tandis que le quatrième porte sur l'usage de ces technologies dans la recherche. Enfin, le cinquième module aborde l'encadrement académique assisté par l'IA.

Sous l'impulsion du recteur, le professeur Alioune Badara Kandji, la direction des affaires pédagogiques a également mis en place plusieurs initiatives structurantes, dont des ateliers pratiques basés sur des cas réels, des sessions régulières de démonstration d'outils et des laboratoires d'expérimentation, a précisé la directrice des affaires pédagogiques.

Elle a fait observer que l'UCAD a déjà constitué des communautés de pratique et de co-conception de ressources, évoquant l'organisation de « cafés pédagogiques » dédiés à l'IA. Ces cadres d'échanges sont destinés, a-t-elle assuré, à renforcer les acquis des enseignants et à évaluer l'impact des formations sur les pratiques pédagogiques et les performances des étudiants.

Ces dispositifs servent également de cadre de sensibilisation aux risques liés à l'IA, notamment les biais et les dérives possibles, tout en amorçant une réflexion sur le « cadrage stratégique et normatif » encore en construction, a souligné Maguette Dieng.

<https://aps.sn/lucad-mise-sur-lia-pour-renforcer-son-positionnement-dans-lecosysteme-academique-et-technologique-africain-responsable/>

Oumy Thiam, ingénieure sénégalaise au cœur du montage de GAINDESAT-1B



Ingénieure impliquée dans le montage du satellite GAINDESAT-1B, elle incarne cette nouvelle génération de talents africains capables de conjuguer terrain et haute spécialisation académique. Car en parallèle de ses responsabilités techniques, Oumy Thiam suit le Mastère Spécialisé en Développement des Systèmes Spatiaux à Polytech Montpellier — un choix exigeant, stratégique, et résolument tourné vers l'autonomie technologique.

Au sein du Centre Spatial de l'Université de Montpellier, elle ne se contente pas d'observer : elle agit. Immersée dans le cycle complet AIT (Assemblage, Intégration et Tests), elle participe à chaque étape critique du processus de qualification des satellites. Tout commence par l'écriture de procédures techniques d'une rigueur absolue — un travail invisible mais fondamental, où chaque ligne engage la fiabilité de missions entières.

Vient ensuite l'intégration en salle blanche ISO 8, environnement contrôlé où le satellite prend forme, sous haute surveillance. Chaque sous-système est assemblé avec précision, chaque paramètre physique vérifié, validé, consigné.

Mais c'est lors des tests que la réalité rattrape la théorie. Placée sur un pot vibrant, la structure du satellite est soumise à des simulations extrêmes reproduisant les conditions brutales du lancement. Vibrations, contraintes mécaniques, stress structurel : tout est pensé pour anticiper l'épreuve du réel. Rien ne doit céder.

Après cette phase critique, l'heure est à la vérité. Démontage partiel, inspection visuelle minutieuse : la moindre fissure, la plus infime déformation devient un signal d'alerte. Ici, la tolérance est nulle. Cette maîtrise des standards internationaux n'est pas un simple acquis académique. Elle constitue un levier stratégique pour SENSAT, qui renforce ainsi son expertise interne et réduit sa dépendance aux compétences extérieures.

Car derrière GAINDESAT-1B, déjà en cours de montage, se dessine une ambition plus vaste. Les satellites GAINDESAT-1C et GAINDESAT-1D sont en ligne de mire. Une constellation naissante, portée par une vision claire : doter le Sénégal d'une pleine souveraineté spatiale.

<https://lesoleil.sn/actualites/technologie/oumy-thiam-ingenieure-senegalaise-au-coeur-du-montage-de-gaindesat-1b/>



En Algérie, l'université se réinvente en fabrique d'entrepreneurs

Alors que de nombreux diplômés universitaires algériens peinent à s'insérer sur le marché du travail, le pays mise sur l'entrepreneuriat pour transformer ses campus en viviers de créateurs d'emplois.

Les étudiants algériens sont de plus en plus nombreux à créer leur propre emploi. Le dimanche 12 avril, Algérie Presse Service (APS) rapportait un chiffre significatif. En mars 2026, le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique (MESRS) a recensé 264 projets entrepreneuriaux dans les universités. Pour le gouvernement, l'université est devenue « un véritable espace de production de la richesse ».

Ce résultat s'appuie sur une infrastructure en pleine expansion. Le MESRS dénombre désormais 134 incubateurs et 256 start-up actifs au sein des universités et 3 249 brevets déposés. L'engouement est confirmé par les chiffres. En 2024, le nombre de projets innovants étudiants a bondi de 50 %, passant de 6 000 en 2023 à 9 000, selon le ministère de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises.

Sur le terrain, la mobilisation prend forme. Du 31 mars au 2 avril, l'Université Mustapha-Stambouli de Mascara a accueilli le premier Salon national des jeunes entrepreneurs. Résultat, 230 porteurs de projets issus de 39 wilayas et plus de 1 500 visiteurs ont fait le déplacement. Les initiatives les plus prometteuses ont été primées.

L'enjeu est de taille. Selon l'Office national des statistiques (ONS), le chômage des 16-24 ans atteignait 29,3 % en octobre 2024. Paradoxe algérien, l'ONS relève que 42,5 % des chômeurs n'ont pas de diplôme, 31,4 % ont un diplôme de l'enseignement supérieur, et 26,1 % sont titulaires d'un diplôme de la formation professionnelle. L'Organisation internationale du travail (OIT) pointe une inadéquation persistante entre formations et besoins du marché.

Cette dynamique intervient dans un contexte porteur. En 2025, l'Algérie comptait près de 10 000 start-up actives et vise un objectif de 20 000 d'ici 2029, d'après les données officielles. Par ailleurs, le gouvernement gère plus de 1 100 établissements de formation professionnelle et 18 centres d'excellence à l'échelle nationale. Reste à savoir si elle suffira à inverser des chiffres du chômage encore préoccupants.

<https://www.agenceecofin.com/actualites-services/1504-137566-en-algerie-l-universite-se-reinvente-en-fabrique-d-entrepreneurs>

INTERNATIONALE

Côte d'Ivoire : 1800 enseignants déployés pour renforcer les sciences



Dans une ambition affirmée de renforcer durablement son système éducatif, la Côte d'Ivoire franchit une étape décisive en déployant sur le terrain ses nouvelles recrues scientifiques, désormais chargées de relever le niveau en mathématiques et en sciences.

La Côte d'Ivoire entre dans la phase concrète du renforcement de son personnel enseignant en déployant ses nouvelles recrues sur le terrain. Le lundi 13 avril, les 1800 enseignants contractuels en mathématiques et en physique chimie ont pris fonction à travers le pays. Les 1300 professeurs de mathématiques ont été formés au lycée technique et professionnel d'Ébimpé, à Anyama, tandis que les 500 enseignants de physique chimie ont suivi leur formation au centre d'animation et de formation pédagogique de Yamoussoukro, selon le portail officiel du gouvernement.

Deux jours plus tôt, le ministre de l'Éducation nationale N'Guessan Koffi s'est rendu à Anyama pour clôturer la formation et prendre congé des partants. Il a précisé les conditions salariales retenues. Les enseignants de collège percevront 150 000 FCFA (environ 265\$) par mois, ceux de lycée 175 000 FCFA, durant deux ans, avant une intégration à la Fonction publique. « À partir du 13 avril, comme nous l'avons promis au Premier ministre, ces jeunes devront être en classe sur le territoire national. Les affectations sont faites, les populations les attendent, les jeunes élèves les attendent », a-t-il déclaré.

Le ministre a aussi inscrit le déploiement dans une ambition nationale plus vaste. « Nous avons besoin d'ingénieurs, nous avons besoin de mathématiciens, nous avons besoin de scientifiques », a-t-il affirmé, en lien direct avec les grands chantiers d'infrastructure lancés par le président Alassane Ouattara. En réponse, leur porte parole Désirée Gnagne a pris un engagement public. « Nous travaillerons d'arrache pied afin que le niveau en mathématiques et physique puisse être élevé. Nous serons présents sur toute l'étendue du territoire », a-t-elle promis.

Cette mobilisation intervient dans un contexte de forte pression sur le système éducatif. Le nombre d'élèves du secondaire général a bondi, passant de 1,9million à 3,2millions entre les années scolaires 2017 2018 et 2024 2025, soit une hausse de 67,1 %. Le secteur public en accueille 36 %, contre 64 % pour le privé.

<https://www.agenceecofin.com/actualites-services/1404-137500-cote-d-ivoire-1800-enseignants-deployes-pour-renforcer-les-sciences>

Enseignement supérieur privé (France) : le projet de loi finalement examiné le 1er juin



Pour les responsables de grandes écoles et d'universités, c'était « la réunion de la dernière chance ». La conférence des présidents du Sénat a officialisé, ce mercredi, l'inscription à l'ordre du jour du 1er juin du projet de loi relatif à la régulation de l'enseignement supérieur privé. Le texte, qui avait été présenté en Conseil des ministres en juillet dernier, a fait l'objet de multiples reports, alors même que le ministre de l'Enseignement supérieur Philippe Baptiste - qui a rencontré Sébastien Lecornu ce mercredi - en avait fait un sujet prioritaire.

Dans plusieurs courriers adressés au Premier ministre, ces dernières semaines, universités, grandes écoles, organisations étudiantes et autres experts de l'enseignement supérieur avaient alerté Sébastien Lecornu sur les conséquences d'un énième report du texte. « Depuis juillet 2025, on reporte et on ajourne et là, on n'a plus de son ni d'image », s'était agacé le rapporteur (LR) du texte au Sénat, Stéphane Piednoir.

Le sujet a été sur la table de tous les ministres de l'Enseignement supérieur depuis 2022. Le projet de loi insiste, dans son exposé des motifs, sur les « dysfonctionnements importants » qui ont accompagné la croissance de l'enseignement supérieur privé, dans un secteur où se côtoient « établissements d'excellence » et « simples officines commerciales » avec une « confusion » d'autant plus « préjudiciable » qu'elle piège souvent des familles modestes.

Le texte prévoit la création de deux dispositifs de reconnaissance par l'Etat des établissements d'enseignement supérieur privés : l'agrément et le partenariat. Son exposé des motifs évoque « trois axes structurants », parmi lesquels « une régulation fondée sur la qualité et la transparence », « une protection renforcée des droits des étudiants [...] face aux pratiques abusives » et « une adaptation du service public de l'enseignement supérieur, qui donne aux établissements publics les moyens d'une plus grande réactivité et d'une meilleure réponse aux besoins de la société ».

L'article 1er du projet de loi prévoit d'harmoniser les régimes juridiques d'ouverture des établissements privés et des cours. De quoi rassurer ceux qui déplorent qu'il soit aujourd'hui plus facile d'ouvrir une école qu'un salon de coiffure. « L'ouverture d'un établissement privé reste libre, sous réserve de remplir les conditions fixées par la loi », stipule le texte. Mais pour que les formations soient reconnues par le ministère, il faudra « des évaluations spécifiques ».

<https://www.lesechos.fr/politique-societe/education/enseignement-superieur-privé-le-projet-de-loi-finalement-examiné-le-1er-juin-2226661>

Forum de la ludopédagogie : intégrer le jeu dans les pratiques pédagogiques de l'enseignement supérieur



Faire du jeu un véritable levier d'apprentissage, c'est tout l'enjeu de la ludopédagogie, pratique qui se démocratise de plus en plus dans l'enseignement supérieur. Pour permettre aux étudiants, enseignants et acteurs du monde éducatif et de la recherche d'échanger autour de leurs expériences, le Pôle innovation pédagogique de l'Université Paris Cité organisait ce mardi 24 mars la 2e édition du Forum de la ludopédagogie. Plus de 80 intervenants étaient ainsi rassemblés sur le campus, pour présenter aux participants leurs projets et leur expliquer comment ils intègrent le jeu, sous toutes ses formes, dans leurs pratiques au sein de l'enseignement supérieur.

Anais Poulolo, en charge de la coordination du Forum au sein du Pôle innovation pédagogique de l'Université Paris Cité, nous présente cet événement et ses enjeux. Parmi les intervenants, une équipe de l'Inserm venait présenter son application SurgiLearn, qui recrée un bloc opératoire en réalité virtuelle, à des fins de formation pour les personnels soignants. Vincent Giudicelli, chef de projet, nous parle des applications concrètes de cette technologie.

L'équipe multidisciplinaire d'antibiothérapie du centre hospitalier de Gonesse était également présente, avec plusieurs projets ludiques de formation autour des antibiotiques et de la vaccination, notamment le « jeu des peluches ». Comme l'explique Amélie Carrèr, microbiologiste au centre hospitalier, le jeu est actuellement utilisé pour former les personnels de l'hôpital en interne, mais l'équipe souhaiterait pouvoir l'élargir à un public externe, en particulier les écoles primaires.

Autre projet présenté, le jeu Cyber enquête, développé par l'agence de gamification Arkham Studio pour le ministère de l'Éducation nationale. Cet escape game, téléchargeable et utilisable gratuitement par tous les établissements, permet de former les personnels aux bases de la cybersécurité. François Leognany, président d'Arkham Studio, nous en explique le fonctionnement.

Le Pôle recherche et innovation de la Faculté de santé de l'université Paris-Cité proposait quant à lui deux jeux pour aborder la recherche en santé auprès du grand public. Nafissa Mahamoud, chargée de médiation scientifique, venait présenter un jeu de rôles destiné à mettre en avant les inégalités en santé entre les hommes et les femmes, dans le cadre de son travail pour l'Institut interdisciplinaire Santé des femmes. Aurore Basiuk, également chargée de médiation scientifique, présentait quant à elle un jeu pour sensibiliser à la désinformation en santé à l'heure des réseaux sociaux.

<https://www.vousnousils.fr/2026/04/16/video-forum-de-la-ludopedagogie-integrer-le-jeu-dans-les-pratiques-pedagogiques-de-lenseignement-superieur-702000>